

J'ai interrogé ChatGpt sur les éborgnés de Macron... Coupable mais non responsable !

écrit par DiogeN | 11 mai 2023





L'IA fait beaucoup parler d'elle en ce moment.

En réalité nous n'en sommes qu'au tout début. Quand l'IA saura apprendre d'elle même sans être gavée de données humaines nous aurons peut-être du souci à nous faire. C'est-à-dire dans une vingtaine d'années.

J'ai un peu discuté avec la machine. Elle nous sort de l'éthique à tout bout de champ.

Mais l'éthique n'est bonne que pour le peuple, pas pour les élites.

L'éthique est pour l'IA ce que la sécurité est pour l'Etat : un moyen de vous faire fermer vos gueules.

J'ai interrogé ChatGpt sur les éborgnés. Elle a des pudeurs de gazelle...

Le verdict est sans appel : Macron est responsable mais pas coupable.

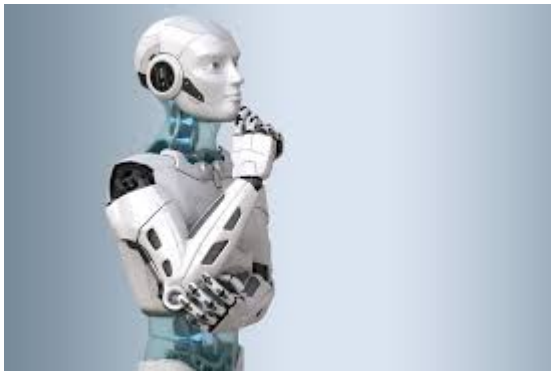
Ça nous rappelle des souvenirs.

N'en doutons pas, quand les procès sur la gestion du covid tomberont nous aurons le même verdict.

DioGeN

Peux-tu m'écrire un article concernant les responsables des éborgnements (préfets, ministres et président de la

république) ?



ChatGPT

Bien sûr, voici un article qui répond à votre demande:

Les responsables des éborgnements lors des manifestations en France

Au cours des dernières années, plusieurs manifestants en France ont été gravement blessés, notamment des personnes qui ont perdu un œil ou qui ont été éborgnées. Ces blessures sont souvent causées par des tirs de grenades de désencerclement, des balles en caoutchouc ou des coups de matraque de la part des forces de l'ordre. La question de la responsabilité de ces incidents a suscité un débat public important en France, avec des accusations portées contre les préfets, les ministres et le président de la République.

Les préfets

Les préfets sont les représentants de l'État dans les départements et sont responsables de l'ordre public. Ils ont le pouvoir de prendre des mesures pour prévenir les troubles à l'ordre public et peuvent autoriser ou interdire les manifestations. Certains ont été accusés de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour prévenir les violences policières lors des manifestations, ou d'avoir autorisé l'utilisation de certaines armes par les forces de l'ordre qui ont causé des blessures graves.

Les ministres

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont une responsabilité directe dans la gestion des forces de l'ordre

et de la sécurité publique en France. Ils ont le pouvoir de donner des instructions aux forces de l'ordre sur la manière de gérer les manifestations et peuvent être tenus responsables de la manière dont ces instructions sont suivies. Certains ministres ont été critiqués pour leur gestion des manifestations et pour ne pas avoir pris des mesures suffisantes pour prévenir les violences policières.

Le président de la République

En tant que chef de l'État, le président de la République est responsable de la gestion des forces de l'ordre et de la sécurité publique en France. Il a le pouvoir de nommer les préfets et les ministres, ainsi que de donner des instructions aux forces de l'ordre. Certains ont accusé le président de ne pas avoir pris des mesures suffisantes pour prévenir les violences policières et de ne pas avoir montré suffisamment de compassion envers les victimes de ces incidents.

Conclusion

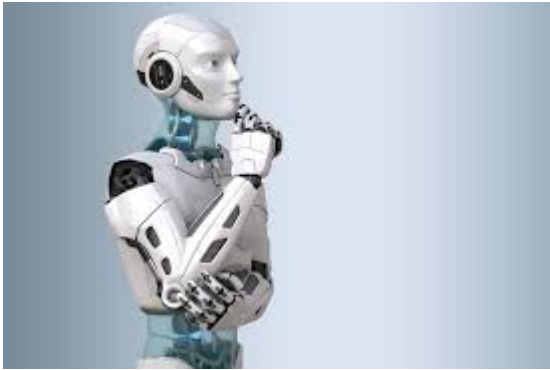
La question de la responsabilité des éborgnements lors des manifestations en France est complexe et nécessite une analyse approfondie des circonstances de chaque incident. Bien que les préfets, les ministres et le président de la République aient tous des responsabilités dans la gestion des manifestations et de la sécurité publique, il est difficile de les tenir individuellement responsables de chaque incident. Néanmoins, il est important que les autorités prennent des mesures pour prévenir les violences policières et pour garantir le droit de manifester en toute sécurité en France.

DioGeN

Voulez vous dire que les préfets, ministres et président de la république sont responsables mais pas coupables des

éborgnements ?

ChatGPT



En effet, la responsabilité des préfets, ministres et président de la République est souvent engagée dans la gestion des manifestations et de la sécurité publique, mais cela ne signifie pas qu'ils soient coupables des éborgnements. La responsabilité

peut être définie comme l'obligation morale ou légale de répondre des actes ou des omissions dans l'exercice de ses fonctions, tandis que la culpabilité est la reconnaissance d'avoir commis une faute ou une infraction.

Il est important de noter que la responsabilité ne doit pas être confondue avec la culpabilité, qui est établie par les tribunaux en fonction des preuves et des faits relatifs à chaque incident. La question de la culpabilité est délicate et ne peut être établie que par une enquête judiciaire approfondie.

Dans le cas des éborgnements lors des manifestations en France, la question de la responsabilité est complexe et implique plusieurs acteurs, y compris les forces de l'ordre, les organisateurs de manifestations et les autorités. Il est donc important que les enquêtes sur ces incidents soient menées de manière approfondie et impartiale, afin de déterminer les responsabilités éventuelles de chacun des acteurs impliqués.

Si certains espéraient de l'intelligence artificielle qu'elle remette l'humanité sur le droit chemin en terme de morale et de justice ils vont être déçus !

